

Bicentenaire des Frères Maristes (1817-2017)

Fondation et métamorphoses d'une congrégation enseignante

André Lanfrey

Le 2 janvier 1817, Marcellin Champagnat, un jeune vicaire, installe deux disciples dans une maison du bourg de La Valla-en-Gier, sur le flanc du Mont Pilat au-dessus de la ville industrielle de St Chamond (Loire). Les Frères Maristes considèrent cet événement comme la date de leur fondation. Mais il s'agit tout autant de l'aboutissement d'un projet antérieur plus complexe et plus ambitieux.

Marcellin Champagnat est né le 20 mai 1789, au moment où commencent à Versailles les Etats Généraux, dans la paroisse de Marlhes : un bourg de 2700 habitants à la limite de ce qui va bientôt devenir le département de la Loire, à environ 1000 m. d'altitude, sur une route qui mène de St Etienne au Puy. Le bourg proprement dit est relativement modeste et la plus grande partie des habitants sont répartis dans soixante-quinze hameaux. A cette altitude l'économie est fondée en bonne partie sur l'élevage et l'exploitation de la forêt. La rubanerie y est une activité féminine très répandue.

C'est un pays très catholique, profondément réévangélisé au XVII^e siècle par Saint François Régis, jésuite basé au Puy. Un curé et son vicaire assurent le service pastoral. Tout le monde est baptisé, fait sa première communion vers treize ans et reçoit la confirmation avant 25 ans. Une confrérie de pénitents du Saint Sacrement rassemble une élite laïque d'hommes et de femmes. Dans plusieurs hameaux exercent des béates, pieuses filles célibataires formées au Puy, qui reçoivent chez elles les jeunes filles et les petits garçons, pour leur apprendre catéchisme, prières, lecture et dentelle ou rubanerie. Au bourg fonctionne un couvent de 9 sœurs de Saint Joseph, congrégation du XVII^e siècle fondée au Puy.

La famille Champagnat habite au hameau du Rozey non loin du bourg. Le père, Jean-Baptiste, propriétaire d'un petit domaine, est aussi exploitant forestier, marchand et meunier. C'est un homme assez instruit. Et comme il écrit et parle très bien, il exercera des fonctions importantes : trésorier de la confrérie des pénitents, secrétaire de mairie, colonel de la garde nationale et même chef de l'administration municipale de Marlhes dans les dernières années de la Révolution. Il accueille celle-ci avec enthousiasme et sera, si l'on peut dire, un jacobin modéré. Son épouse Marie Chirat et lui ont eu 10 enfants dont six parviendront à l'âge adulte. Marcellin est le neuvième.

Comme la plupart des enfants, Marcellin Champagnat reçoit en famille, de sa tante, ancienne religieuse réfugiée chez son frère, et de sa mère, l'éducation chrétienne et le début de l'alphabétisation. Pour se préparer à la première communion il fréquente, de la Toussaint à Pâques, l'école du bourg dont le maître, Barthélemy Moine, enseigne ensemble catéchisme et lecture. Mais, sa première communion faite, Marcellin refuse de continuer à s'instruire, rebuté

par une méthode individuelle¹ peu efficace et brutale. Durant un an ou deux il envisage de devenir paysan et reçoit de son père la formation nécessaire aux multiples activités rurales.

Son destin est bouleversé par l'action du clergé qui, après le concordat de 1801, a entrepris de se reconstituer. Un prêtre ayant proposé à la famille qu'un de ses enfants entre au petit séminaire de Verrières moyennant une pension modique, l'entrée du jeune homme est programmée pour la Toussaint 1805. Comme il faut posséder une instruction élémentaire et un peu de latin, M. Champagnat passe un an chez son beau-frère qui tient à Bourg-Argental un « petit collège » de niveau médiocre. Les résultats ne sont pas brillants mais en 1805 le jeune homme arrive au petit séminaire de Verrières où il fera ses humanités jusqu'en 1813.

En 1805, le niveau des études est encore faible et l'esprit des séminaristes est davantage celui de collégiens que de séminaristes. Une « bande joyeuse » fréquente volontiers les cabarets du bourg et se révèle peu disposée à la discipline. Mais la situation s'améliore notablement et le jeune homme, qui semble avoir eu d'abord une idée assez vague de sa vocation ecclésiastique, se révèle suffisamment fiable pour qu'en 1808 l'archevêque de Lyon le compte parmi les étudiants ecclésiastiques à dispenser du service militaire. De 1813 à 1816 c'est le temps du grand séminaire Saint Irénée à Lyon, pour les trois années de théologie. Comme ces années sont celles de la fin de l'Empire et du début de la Restauration l'atmosphère est assez agitée, les séminaristes, dégoûtés du despotisme impérial, évoluant vers le royalisme.

Napoléon a rétabli l'Eglise de France par le concordat de 1801. Mais les associations religieuses et surtout les ordres religieux masculins, considérés comme inutiles ou dangereux, sont demeurés interdits. Cependant, des groupes de séminaristes nourrissent des projets de rétablissement de nouveaux ordres religieux. Parmi ces « petites sociétés » un peu exaltées il y a les « Maristes » : une douzaine de jeunes gens décidés à créer une « Société de Marie » destinée à imiter et remplacer la « Société de Jésus ». Sous l'inspiration d'un séminariste venu du Puy, Jean-Claude Courveille, une douzaine de jeunes gens, dont M. Champagnat, élaborent un « formulaire » prévoyant une action missionnaire universelle répartie en trois branches : prêtres, religieuses, laïcs. Mais Marcellin Champagnat réclame une quatrième branche : pour lui il faut des frères pour accompagner les missionnaires et éduquer les enfants des campagnes.

Il a certainement une idée assez vague de ce que seront concrètement ces frères mais sa conviction est forte : il faut pour les campagnes des hommes capables d'instruire convenablement les petits garçons, comme les Frères des Ecoles Chrétiennes font dans les villes depuis le XVII^e siècle. Comme ses compagnons se désintéressent de cette activité il se considère comme chargé d'établir cette branche. D'où la fondation du 2 janvier 1817. L'un de ses disciples, Jean-Marie Granjon, est un domestique illettré de 22 ans, ancien soldat ; et l'autre, Jean-Baptiste Audras, est un jeune homme de 15 ans passablement alphabétisé. Le vicaire a l'ambition de créer avec eux un « oratoire » c'est-à-dire un petit centre d'action catéchétique et charitable pour un village aux multiples hameaux.

¹ Les élèves passent à tour de rôle devant le maître pour recevoir ou réciter leur leçon, pendant que les autres attendent ou se dissipent. Selon son humeur le maître laisse faire ou sévit avec rudesse. On reproche à cette méthode sa faible efficacité (peu de temps de travail) et son arbitraire. Au fond, c'est moins une méthode qu'un empilement de leçons particulières.

DE L'ASSOCIATION DE LAÏCS A LA CONGREGATION

Installés dans une maison louée, les deux jeunes gens passent d'abord leur temps à s'instruire, à prier et à fabriquer des clous, activité hivernale de bien des habitants de La Valla. Probablement à la fin de 1817, ils commencent à enseigner le catéchisme les dimanches dans les hameaux. Ils exercent aussi des actions caritatives auprès des enfants et des adultes, quêtant nourriture et vêtements, s'occupant des malades, accompagnant le vicaire dans ses courses apostoliques. Ce sont des auxiliaires pastoraux.

M. Champagnat leur a donné un habit spécifique : une redingote noire qui fait d'eux des laïcs un peu spéciaux, auxquels on donne le titre vague de « frères ». Pour la population ce groupe d'hommes n'est pas trop étrange car, dans le bourg, existe une communauté d'une dizaine de « Sœurs de Saint Joseph » qui ne sont pas des religieuses mais de pieuses filles exerçant la profession de passementières, tout en éduquant les filles et en s'occupant des malades.

La paroisse dispose de deux écoles : l'une au bourg, tenue par un certain Montmartin, où peuvent se rendre les enfants du bas de la commune ; et une autre au hameau du Sardier dans la haute vallée du Gier. Comme bien des enfants pauvres du bourg ne fréquentent pas l'école, probablement dès l'hiver 1817-18, les frères les recueillent chez eux, pour leur enseigner le catéchisme, les vêtir et les nourrir. Ils s'occupent aussi des vagabonds de passage qu'ils hébergent et tentent de ramener à une vie stable.

Comme l'instituteur communal est un ivrogne, défaut fréquent dans cette profession, des habitants commencent à confier leurs enfants aux Frères malgré le curé Rebeau qui trouve son vicaire trop entreprenant. Finalement Montmartin cède la place et le jeune homme qui enseignait précédemment au Sardier le remplace. Ayant été chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, il initie quelques frères à leur méthode simultanée². Après son départ en 1819 ceux-ci prennent l'école en charge tout en continuant leurs tâches catéchétiques et caritatives au bourg et dans les hameaux. Le F. Laurent s'installe même au Bessat, le hameau le plus éloigné de la commune, pour y catéchiser les enfants et même les adultes. Dès 1818 le curé de Marlihes, village natal de M. Champagnat, a obtenu deux frères pour son école paroissiale.

Les populations d'alentour commencent donc à savoir qu'à Lavalla existe un noviciat, ou ce qu'on commence à appeler une école normale, où le vicaire forme des jeunes gens à l'enseignement. Aussi, quelques curés et notables cherchent à obtenir des frères tandis que de jeunes ruraux envisagent de se former au métier d'instituteur. Il y a au moins 6 Frères en 1819. Mais l'école ne rapporte que quelques rétributions scolaires et les novices, qui doivent une assez forte somme pour leurs deux années de formation, paient très lentement. Pour étoffer ses finances M. Champagnat reçoit des pensionnaires, enseignant même le latin à certains. L'exploitation du jardin, la fabrication des clous, les dons en nature des habitants permettent de vivre chichement au jour le jour : pommes de terre, fromage, légumes et un pain de mauvaise qualité sont les bases de l'alimentation. Pour imiter le prestigieux mode de vie trappiste, on ne boit pas de vin. Ce régime austère est aussi commandé par le but de l'œuvre : les frères devront coûter le moins possible aux communes rurales. La Valla est donc une ébauche de couvent, mais aussi une petite école normale, une école de village, un pensionnat, un refuge pour vagabonds.

² Méthode mise au point par les Lasalliens au début du XIX^e siècle. Comme l'indique son nom, elle s'adresse à des groupes d'enfants de même niveau scolaire répartis en « bandes » ou « classes » qui reçoivent ensemble la même leçon. La méthode ne peut donc fonctionner sans une discipline ferme et une grande assiduité des enfants.

La naissante notoriété d'une œuvre sans statut clair inquiète les autorités. Le principal du collège de St Chamond, qui a du mal à recruter des latinistes et doit payer des droits à l'Université, juge qu'il s'agit d'un collège clandestin et, vers 1820, dénonce Champagnat. Le curé de Lavalla est mécontent de son vicaire qui consacre trop d'énergie et de temps à une œuvre qui prend la forme congréganiste. Les curés des alentours considèrent que Champagnat court à la ruine. D'ailleurs, pour leurs écoles paroissiales, ils veulent de bons instituteurs laïcs et non des religieux. Aussi, les années 1820-22 sont celles d'une crise de recrutement.

En 1819-1820 l'œuvre de Champagnat souffre donc d'un ostracisme du milieu ecclésiastique local. Mais il est encouragé par la fidélité de ses disciples et officieusement protégé par MM Courbon et Bochard, les vicaires généraux qui administrent le diocèse. Comme ils le prient de mettre de l'ordre dans son œuvre, à la fin de 1819 M. Champagnat en précise l'organisation : habit bleu (couleur mariale), pratiques conventuelles, nomination d'un frère directeur, nom de « frères de Marie ». Et il s'installe avec les frères. Jusque-là seulement directeur spirituel et formateur d'une association de laïcs, il devient le supérieur officieux d'une communauté religieuse. En 1822, l'inspecteur d'académie visitant La Valla, constatera qu'il ne s'agit pas d'un collège mais de l'ébauche d'une congrégation religieuse ; et il somme Champagnat de se faire autoriser par l'Université.

Le problème du recrutement a été en partie débloqué au printemps de 1822 par l'arrivée de jeunes gens de la Haute-Loire. Mais aussi, les autorités du diocèse de Lyon soutenant l'œuvre, les curés deviennent moins réticents à envoyer des aspirants et à demander des fondations d'écoles. Enfin, Champagnat a éloigné de La Valla Jean-Marie Granjon, directeur des Frères et maître des novices, adepte d'une vie religieuse très austère et d'un apostolat multiforme. Désormais il sera demandé aux Frères de se cantonner à l'école sans austérité excessive. Vers 1824 l'œuvre de Champagnat se définit assez clairement comme projet de congrégation enseignante.

L'HERMITAGE : UN POLE DE RAYONNEMENT EDUCATIF

L'arrivée de nouveaux aspirants a décidé M. Champagnat à agrandir sa maison de La Valla en 1822. Dépourvu d'argent, il construit lui-même avec l'aide des frères. Mais dès 1823 il faut songer à plus grand, et en un lieu moins retiré que Lavalla. Son choix se porte sur une étroite vallée au bord du Gier, proche de la ville de St Chamond qu'il nommera L'Hermitage. Le terrain est très rocheux mais pas trop cher et le Gier fournit l'eau nécessaire. Il est soutenu par le vicaire-général Bochard qui veut créer une congrégation diocésaine de frères. Mais Champagnat est plus ambitieux : son établissement devra abriter aussi une branche de prêtres afin de réaliser en ce lieu la Société de Marie projetée en 1816.

L'arrivée en 1824 de Mgr. de Pins, comme Administrateur du diocèse de Lyon, ne retarde pas le projet. Mais l'Administrateur et son Conseil sont réticents envers le projet d'une Société de Marie lyonnaise. D'autre part, leur confiance en la capacité de Champagnat est limitée et ils lui adjoignent M. Courveille, inspirateur du projet mariste en 1816, qui leur paraît plus sûr. Durant l'été 1824 s'élève une vaste maison pouvant recevoir 150 personnes, Champagnat et ses frères participant à la construction pour réduire les frais. M. Courveille s'occupe des relations avec l'archevêché qui, en juillet, cautionne un prospectus de la société des « Petits Frères de Marie ».

La communauté de Lavalla déménage au printemps 1825. En plus des frères, elle comprend trois prêtres : M. Champagnat, J.C. Courveille, E. Terraillon, qui, tous trois ont participé au projet mariste de 1816 mais ne parviendront pas à constituer une branche des prêtres. Mgr. de Pins et son conseil jugent d'ailleurs le projet prématuré. Quant aux Frères, ils

considèrent que l'œuvre a commencé à Lavalla en 1817. Aussi, invités à élire un supérieur en octobre 1825 ils choisissent M. Champagnat alors que les prêtres avaient prévu l'élection de M. Courveille. Il va en découler une année extrêmement troublée, M. Champagnat tombant gravement malade tandis que MM. Courveille et Terraillon se heurtent à l'opposition des frères. Finalement ces deux messieurs se retirent, et à la Toussaint 1826 Champagnat se retrouve seul prêtre à la tête d'un groupe de près de 80 frères et aspirants, les uns à l'Hermitage, les autres dans les écoles qui se multiplient. L'échec de la Société de Marie l'a persuadé qu'il n'est pas l'homme destiné à la fonder. Mais, plus qu'avant il se sent chargé des Frères. De 1826 à 1829 il achève la structuration de la congrégation : établissement des trois vœux religieux classiques, remplacement de la redingote par une soutane noire et un rabat blanc, méthode de lecture plus moderne. Il ne manque à Champagnat qu'une autorisation civile comme association d'utilité publique. La révolution de 1830 empêchera qu'elle ne soit signée par le roi.

Malgré ce grave revers l'œuvre est déjà solide et n'aura pas trop à souffrir du profond changement politique. Dans les années 1831-33 il y aura quelques tentatives pour remplacer les écoles de frères par des maîtres laïques pratiquant la méthode mutuelle³ préconisée par les Libéraux. Mais la loi Guizot de 1833, qui impose à chaque commune la création d'une école de garçons, et une rémunération d'au moins 200 F. pour les maîtres d'école, élargit considérablement le marché de l'éducation à une époque où l'Etat a encore grand besoin de sociétés d'enseignement privées, qu'elles soient religieuses ou non. En outre, Guizot impose une méthode pédagogique officielle dite simultanée-mutuelle qui s'inspire surtout de la méthode simultanée. Les Frères Maristes sont donc bien placés sur le marché de l'éducation populaire et les autorités communales préfèrent en général les frères aux instituteurs laïques car ils offrent à la fois compétence et stabilité. Mais, comme le gouvernement refuse de reconnaître l'Association des Frères Maristes, administrativement ces frères ne sont que des instituteurs laïcs qui doivent être munis d'un brevet pour pouvoir enseigner et être dispensés du service militaire.

Il y a aussi de sérieux problèmes internes : dans le diocèse de Belley se sont constituées, sous l'égide de Jean-Claude Colin et de Jeanne-Marie Chavoin, une branche de Pères Maristes et une autre de Sœurs Maristes. A la faveur de la Révolution de 1830, qui affaiblit l'autorité des évêques, les Maristes réussissent à s'unifier sous la direction officieuse du P. Jean-Claude Colin. Les jeunes prêtres maristes, qui étaient venus à L'Hermitage à partir de 1827 pour refonder une branche de prêtres, quittent l'Hermitage et Champagnat se trouve à nouveau presque seul prêtre avec les frères. Il va donc employer les frères les plus capables dans les postes de direction et d'administration, ce qu'il n'avait pas prévu au départ.

Finalement, les Pères Maristes obtiennent de Rome leur reconnaissance canonique en 1836. Ils nomment alors Jean-Claude Colin comme supérieur de la Société de Marie. Les autres branches, quoique non reconnues, sont désormais considérées comme des annexes de l'œuvre des prêtres, Champagnat devenant lui-même Père Mariste. Mais l'esprit et l'histoire des deux diverses branches sont assez différents et les multiples épreuves et démarches ont épuisé M. Champagnat. Il s'éteint le 6 juin 1840. Avant de mourir il rédige un testament spirituel par lequel il lègue son œuvre à Jean-Claude Colin. Celle-ci comprend alors de 280 à 300 frères, à l'Hermitage et dans une cinquantaine d'écoles. Ils éduquent 5 à 6000 enfants.

³ Méthode d'origine anglaise préconisée par M.Bell et Lancaster. Le maître dirige des élèves plus avancés exerçant les fonctions de sous-maîtres de différents groupes d'élèves. La méthode a des aspects très novateurs : apprentissage en même temps de la lecture et de l'écriture, usage de l'ardoise et du tableau noir.... Ses promoteurs, en général libéraux, pensent qu'avec un seul maître on peut instruire plusieurs centaines d'enfants. Mais la méthode est difficile à appliquer en pratique.

Institutionnellement, c'est une œuvre encore fragile qui n'a ni statut canonique ni autorisation civile, ni règle religieuse élaborée. Pédagogiquement c'est une association d'enseignement moderne. Enfin, M. Champagnat a ancré spirituellement ses disciples dans un esprit de conquête missionnaire. Ils font partie, avec les autres instituts de frères et de sœurs, d'une première forme de militance laïque.

UN HERITAGE BRILLAMMENT ASSUME (1840-1879)

Dès la fin de l'année 1839, les Frères Maristes ont élu un Directeur général, le F. François, l'un des premiers disciples, et deux Assistants : le F. Louis-Marie entré assez tardivement en 1832, mais très instruit ; et le F. Jean-Baptiste Furet entré en 1822, bon administrateur et brillant conférencier. Comme, à cette époque, on conçoit mal qu'une communauté de laïcs soit indépendante du clergé, le P. Colin supervise le gouvernement des Frères qui a un programme chargé. Il faut reprendre les démarches en vue d'une reconnaissance civile. Pour rédiger une règle définitive il faut recueillir la doctrine écrite et orale d'un fondateur qui n'a pas eu le temps de bâtir une règle élaborée. Reste une question majeure : les Frères Maristes doivent-ils être intégrés à la société de Marie en tant que branche auxiliaire, ou doivent-ils devenir indépendants ?

La mort du Fondateur et ces problèmes de fond ne nuisent en rien au dynamisme de la congrégation. Déjà bien installée dans les départements du Rhône, de la Loire, de l'Ain, de l'Isère et de la Saône-et-Loire, elle poursuit son développement. En 1842 elle absorbe même les Frères de l'Instruction chrétienne de Valence (Drôme) et en 1844 les Frères de Viviers (Ardèche), congrégations peu dynamiques.

Les années 1840-50 seront consacrées à initier les très nombreux nouveaux frères à la tradition originelle ; à multiplier les démarches pour bénéficier d'une reconnaissance officielle ; à esquisser des constitutions définitives. La tâche est facilitée par le P. Colin qui, progressivement, encourage les Frères à se gouverner eux-mêmes. Finalement, en 1851 les Petits Frères de Marie sont reconnus comme association d'utilité publique. Et, les années suivantes, ils tiennent un chapitre général en trois sessions : la première (1852) fixe les *Règles communes* ; la seconde en 1853 établit le *Guide des écoles* qui régit la pédagogie ; la troisième (1854) définit les *Règles du gouvernement*. Et l'œuvre doctrinale est couronnée en 1856 par une *Vie de Marcellin Joseph Benoît Champagnat*. Bien qu'inscrit dans le genre littéraire hagiographique, l'ouvrage, rédigé par le F. Jean-Baptiste Furet, repose sur une sérieuse documentation.

Cette structuration ne s'est pas déroulée sans vifs débats ; et un malaise, particulièrement parmi les frères anciens, restera longtemps perceptible. En particulier, les supérieurs ont persuadé le chapitre d'instituer un vœu de stabilité, inconnu de la tradition, donnant accès aux charges importantes. Il est vrai que l'afflux de jeunes frères et un contexte de crise révolutionnaire (on est tout proche de 1848) ont suscité une volonté d'assurer un gouvernement plus ferme. Les trois supérieurs eux-mêmes semblent avoir été quelque peu divisés, l'influence du F. François diminuant au profit de celle du F. Louis-Marie dont le prestige est encore renforcé par la construction d'une nouvelle maison-mère, à St Genis-Laval dans la banlieue de Lyon, plus proche des grands axes de communication, qu'il dirige en 1856-58. Ayant acquis désormais le titre de supérieur général, le F. François entreprend en 1858 des démarches à Rome pour obtenir une reconnaissance canonique de la congrégation. Mais à Rome on fait traîner les choses. Malade, mais aussi contesté de l'intérieur, et réservé quant à la mutation de la congrégation, dès 1860 le F. François laisse le gouvernement au F.

Louis-Marie. Son retrait à L'Hermitage dans ce qu'il nomme « le grand reliquaire du P. Champagnat » symbolise une certaine dissociation entre inspiration et action.

Sous l'impérieuse direction du F. Louis-Marie, la congrégation, qui a plus de 1500 Frères en 1860, continue un développement rapide, favorisé jusqu'en 1860 par la politique conservatrice du gouvernement impérial. De vastes maisons provinciales et de grands pensionnats sont construits, procurant à la congrégation prestige, ressources et action pédagogique diversifiée. Mais le F. Louis-Marie n'est pas qu'un brillant administrateur : par des circulaires nombreuses il enrichit considérablement l'interprétation de la tradition mariste. De même, le F. Jean-Baptiste produit, jusqu'à sa mort en 1872, plusieurs livres complétant la doctrine des années 1850.

L'action et l'enseignement de ces deux supérieurs est néanmoins imbue d'un certain conservatisme politico-religieux, très typique chez les élites catholiques de cette époque, auquel les Frères souscrivent plus ou moins. Surtout, les relations de la congrégation avec une société qui apprécie le développement économique et une démocratie élargie, vont en être compliquées. Quand le F. Louis-Marie meurt au début de 1879, il y a plus de 3500 Frères Maristes. Mais les Républicains, qui ne font pas mystère de leur volonté de laïciser l'école, sont en passe de contrôler le gouvernement. En somme le P. Champagnat avait laissé une association encore peu structurée et soucieuse d'accompagner l'évolution de la société. En 1879, c'est une congrégation plus fermement établie mais aussi moins en phase avec le monde laïque.

UN FRERE MARISTE INSTITUTEUR DU MILIEU DU XIX^e SIECLE

Pour illustrer de manière plus concrète la vie, les emplois et l'évolution des Frères Maristes, j'utiliserai l'autobiographie d'Henri Bilon, né à St Didier-sur-Chalaronne (Ain) le 11 octobre 1819, devenu le F. Avit.

Ses parents étaient « peu fortunés, mais honnêtes cultivateurs et bons chrétiens ». Il perd sa mère à l'âge de 6 ans. Sa sœur et lui « n'eurent pas à se louer de la marâtre qui la remplaça ». Suite à une luxation de l'épaule, son bras droit reste faible et le rend impropre aux travaux manuels. Il ira donc longtemps à l'école - de 7 ans à 17 ans - et deviendra le jeune homme « le plus instruit de la commune ». Il apprendra même à lire à son père. Il dresse un portrait pittoresque de ses maîtres avant 1836 : le premier, boiteux, lit mal et ne sait pas écrire ; un autre s'occupe surtout du secrétariat de la mairie. Seul, « le 5e, un ex (Frère) des Écoles Chrétiennes, était capable, édifiant et enseignait bien ». C'est une situation scolaire assez générale dans les campagnes d'alors : pas de corps enseignant mais des maîtres très instables, de tous niveaux et origines. Deux de leurs fonctions sont particulièrement importantes : l'enseignement du catéchisme sous la direction du curé ; et le secrétariat de mairie fort apprécié par une population largement illettrée. Soucieux de disposer de maîtres plus stables, le curé Madinier appelle les Frères Maristes en 1836. Et le jeune Henri reconnaît, sans doute en exagérant, qu'en six mois « il y progressa plus qu'il n'avait fait pendant dix hivers chez les pédagogues. »

Attiré par l'instruction, et son handicap lui interdisant la vie de paysan, il entre au noviciat des Frères Maristes, prend l'habit et le nom de F. Avit le 13 mai 1838. En octobre 1838, il prononce les trois vœux de pauvreté, chasteté obéissance pour trois ans et part enseigner dans une petite classe à Pélussin, dans les Monts du Pilat. En 1839-40 il est envoyé à Terrenoire, dans la banlieue de St Etienne, pour diriger la grande classe. L'année suivante il est à

Viriville (Isère), chargé d'une première classe⁴ de 65 élèves et d'une étude d'internes qui l'occupent de 6 h. du matin à 7 h. du soir. Il doit se préparer au brevet pendant les nuits et obtient son diplôme à Grenoble le 9 mars 1840. Dès mai 1840 on lui confie une classe supérieure à Charlieu (Loire)⁵. Enfin, le 15 août, il est nommé directeur à Saint-Genest-Malifaux (Loire).

Il reconnaît qu'il était un peu jeune (21 ans) pour exercer cette fonction et se retrouve comme second à Mornant (Rhône) en 1842. Plus énergique que son directeur, il discipline les élèves, s'oppose au curé qui veut régenter l'école, et n'hésite pas à prendre au collet un père de famille qui veut rosser le Frère directeur parce que son fils a été puni. Nommé directeur à Bougé-Chambalud (Isère) en 1843, il y reste 3 ans, et avoue qu'«il y fit la pluie et le beau temps et y acquit plus de gloriole que de vertu», notamment en formant une quinzaine de chantres qui, à l'église, éblouissent les gens par leurs chants polyphoniques. En octobre 1846 il fonde l'école de Mondragon (Vaucluse) avec deux frères. Là aussi, il doit se faire respecter du curé, mettre au travail des enfants indisciplinés et se montrer ferme avec les parents. En septembre 1848 le F. Avit est nommé Visiteur (inspecteur) pour les écoles des Frères Maristes. Il a alors 29 ans et le récit de sa carrière met bien en valeur deux faits contradictoires : une population considérant encore l'enseignant avec condescendance ; mais l'enseignant lui-même, conscient de sa mission éducative, imposant son autorité.

Le F. Avit s'attelle donc à sa nouvelle tâche de visiteur qui consiste à courir, souvent à pied, d'une école à l'autre pour vérifier les comptes, voir les autorités, s'assurer de la bonne conduite des Frères... Il prétend avoir demandé à se reposer en 1855 et on l'envoie diriger le pensionnat de Digoin (Saône-et-Loire). En fait cette nomination est une disgrâce, le F. Avit ayant fait partie des opposants au Chapitre général de 1852-54. Peu habitué au milieu urbain, il y trouve les élèves paresseux, les parents mauvais payeurs, les fournisseurs malhonnêtes, les ecclésiastiques peu sympathiques... Finalement, il reprend sa fonction de visiteur jusqu'en 1876. Elu alors assistant, il est chargé d'organiser la nouvelle province du Bourbonnais (Saône-et-Loire et centre de la France) mais démissionne en 1880 laissant une province comptant 67 maisons, 359 Frères ou novices. Retiré à St Genis-Laval après plus de 40 ans d'activité débordante, ne pouvant, quoique presque aveugle, supporter le désœuvrement, rédige, de 1882 à 91 les *Annales des maisons* qui donnent un aperçu détaillé de la vie quotidienne de plusieurs centaines d'écoles. Il meurt le 7 février 1892.

De 1819 à 1838 Henri Bilon a été un jeune homme avide de connaissances en même temps qu'un chrétien fervent qui trouve chez les Frères Maristes un milieu correspondant à ses aspirations. De 1838 à 1855 il est un véritable – et un peu rude - militant de l'éducation populaire, avant de devenir un remarquable administrateur. Ensuite, quoique toujours très actif, le personnage s'enfonce dans la morosité. D'opinion légitimiste, comme bien des Frères de sa génération, il déplore que l'éducation populaire, dont il a été un éminent représentant, ne conduise pas à une société plus stable, mais à une inquiétante évolution permanente. Les générations suivantes de frères seront plus à l'aise avec le monde moderne mais dans une société qui, tout en estimant davantage la fonction éducative, n'établit plus un rapport évident entre instruction profane et éducation religieuse.

⁴ La plupart des écoles ont une « petite classe » pour les commençants et une « première classe » pour les élèves plus avancés.

⁵ Des écoles de petits centres urbains disposent d'une classe délivrant l'enseignement primaire supérieur.

LES FRERES MARISTES AGENTS D'UNE DEMOCRATISATION SOCIALE

Lorsque Jules Ferry laïcise et rend obligatoire l'école élémentaire en 1881-82, il ne touche pas à la tradition d'un enseignement en deux systèmes séparés : pour le peuple les écoles primaires, souvent déjà gratuites, terminées par le brevet supérieur ; et pour la bourgeoisie, les collèges, les petits séminaires et les lycées, payants, enseignant le latin et donnant accès au baccalauréat et à l'université. La France va conserver cette dualité jusqu'à la création du collège pour tous dans les années 1970.

Comme de nombreuses congrégations, les Frères Maristes, quoique politiquement conservateurs, ont offert très tôt aux classes populaires des moyens d'ascension sociale dans leurs pensionnats. Et même leurs écoles primaires rivalisent avec les collèges, souvent de niveau très médiocre. Mais cette démocratisation sociale suscite l'opposition des notables ; et la politisation de la question scolaire à la fin du XIX^e siècle recouvrira une querelle sociale antérieure. Pour illustrer mon propos je prendrai comme exemples quelques établissements de Frères Maristes établis dans l'Ain.

La fondation du pensionnat-externat de St Didier est l'oeuvre de M. Madinier, curé zélé, de la comtesse de la Poype et de Mgr. Devie, évêque de Belley. Les habitants participent activement à l'aménagement de l'école, les hommes en nivelant la cour, les femmes en préparant le linge. Quatre Frères Maristes arrivent en novembre 1836 et l'école accueille 250 élèves venant de St Didier mais aussi de Thoissey, la ville toute proche, ces derniers étant « de petits démons dont l'espièglerie et l'esprit indépendant nuisaient aux premiers. » C'est pourquoi, à partir de 1837, deux Frères Maristes dirigent une école à Thoissey, soutenue par M. Hugon, le curé. Elle devient rapidement communale, avec une centaine d'élèves. Bien que de modeste importance (1500 h.) Thoissey est un chef-lieu de canton disposant d'un collège dirigé par des prêtres diocésains depuis 1830, qui accueille les élèves des familles aisées. En 1865, M. Pascal, ex-principal du collège, devient curé ; et ses relations avec les Frères, ses anciens concurrents, sont froides. En 1881 M. Ducher, médecin, maire et conseiller général, fait laïciser l'école communale. L'école des Frères est donc marginalisée en deux temps : d'abord pour des raisons sociales ; ensuite pour des motifs politiques. Ne subsistera qu'une école libre d'une cinquantaine d'élèves soutenue par un comité.

A St Didier, commune rurale, dès 1846 l'établissement, en plus des externes, accueille une centaine de pensionnaires. Y exercent une vingtaine de frères ainsi que des professeurs laïques de musique, de gymnastique, d'escrime, d'exercices militaires. Dressant vers 1880 un bilan des résultats, le F. Avit, natif du lieu, remarque que désormais à peu près tous les hommes de St Didier savent lire, écrire, compter, et faire une petite correspondance. Parmi les anciens pensionnaires figurent des ecclésiastiques, de nombreux frères, des officiers et sous-officiers, des notaires, des maires, des employés de commerce et de l'industrie...

La situation est un peu différente à Nantua, sous-préfecture jurassienne de 3500 habitants pourvue d'un tribunal et donc d'une bourgeoisie administrative : « des paperassiers » dit le F. Avit. Le collège est peu prospère. M. Debelay, curé de Nantua, soutenu par l'évêque, Mgr. Devie, obtient l'installation des Frères comme instituteurs communaux en octobre 1840. Leurs classes comptent d'emblée 160 élèves mais « les parents aisés n'aimaient pas voir leurs enfants mêlés avec ceux qu'ils appelaient les pouilleux ». Il faut créer une classe « supérieure » pour les enfants des notables. C'est la guerre avec le collège, pourtant dirigé par un prêtre, dont les élèves insultent les Frères « en toutes rencontres et jusqu'à la porte de l'église ». Le F. Brunon, directeur à partir de 1853, « bien capable, bon professeur et d'un caractère très ardent », soutenu par le curé, mène alors une politique de concurrence directe, introduisant « toutes les matières du brevet complet ». Finalement, l'affaire remonte jusqu'au

ministère : les Frères sont révoqués et la municipalité vote la réunion de l'école au collège. La population est divisée et une grande partie des familles pratiquent un temps la grève scolaire. Ce n'est pas encore la laïcité mais l'alliance de la bourgeoisie et de l'Etat autoritaire contre une école brouillant les hiérarchies sociales.

Dans le Jura, la ville industrielle d'Oyonnax (9300 h.) est un bon exemple de politisation précoce de la question scolaire. Le curé Demornex et quelques notables appuyés par la préfecture et l'évêque de Belley suscitent l'arrivée des Frères Maristes en novembre 1857, sous l'Empire autoritaire. Le collège communal (40 élèves) ne résiste pas longtemps et les Frères s'installent à l'Hôtel de ville. Bien que prospère, l'établissement doit faire face à la collusion des notables et de l'extrême gauche. Finalement, le Conseil municipal élu en 1878 vote le renvoi des frères, approuvé par le préfet en 1879. On est aux premiers temps du triomphe des Républicains, et ceux d'Oyonnax n'ont pas perdu de temps pour renvoyer les Frères.

Voici donc des situations, dont nous pourrions multiplier les exemples, où l'école des Frères, travaille à une démocratisation sociale inquiétant les milieux conservateurs mais aussi républicains. C'est la coalition, apparemment paradoxale, de ces deux courants qui tend à la marginalisation d'un enseignement congréganiste, pour les uns trop égalitaire et pour les autres trop conservateur. En fait, l'outil le plus performant des frères, et le témoin le plus clair de leur esprit émancipateur par l'instruction, c'est le pensionnat, bien adapté aux familles d'une petite région en recherche d'ascension sociale.

CRISE D'IDENTITE ET INTERNATIONALISATION

Le milieu du XIX^e siècle, quoique époque politiquement troublée, a été globalement favorable aux Frères Maristes. Mais, dès 1860 le régime impérial s'emploie à bloquer la croissance des congrégations. D'ailleurs, les écoles normales, créées à partir de 1833, fournissent désormais en grand nombre des maîtres compétents et jugés potentiellement plus dévoués à l'Etat que les congréganistes. C'est aussi le temps de la révolution industrielle multipliant chemins de fer, mines, usines... et offrant de très nombreux emplois. Aussi, le recrutement des Frères devient plus difficile, les idées de progrès et d'ascension sociale pénétrant profondément dans les mentalités. Dans ses Annales le très conservateur F. Avit constate en bien des lieux que, si l'enseignement profane des frères est toujours apprécié, leur enseignement religieux est souvent « atténué » et même parfois « détruit » dans les familles ». Cependant, jusqu'à l'installation de la III^e République, la méfiance gouvernementale, la tutelle administrative et l'évolution de l'opinion publique demeurent relativement modérées. Vers 1860 il y a environ 1700 Frères et 300 écoles ; en 1880 près de 3000 Frères et à peu près 500 établissements.

Après 1880 l'Etat, aux mains des républicains, devient franchement hostile. L'instauration de l'école laïque, gratuite et obligatoire en 1881-82 encourage les conseils municipaux à renvoyer les Frères et la loi Goblet, en 1886, interdit l'enseignement public aux congréganistes. Un peu partout des comités catholiques créent des « écoles libres » où les Frères devront subir la tutelle étroite de comités paroissiaux parcimonieux et exigeants, tout en luttant avec l'école laïque soutenue par l'administration. Et souvent le clergé ne trouve pas les Frères assez coopératifs pour les œuvres post-scolaires.

Face à ces défis la congrégation ne reste pas inactive. Pour s'assurer un recrutement abondant, à partir de 1876 elle établit des « juvénats » ou « petits noviciats » recevant les aspirants au sortir de la première communion. Ils y sont solidement instruits en attendant l'âge d'entrée au noviciat. Il faut aussi résoudre le problème des diplômes car, désormais, chaque

instituteur – et pas seulement le directeur- doit être breveté. Sont donc créées des « écoles spéciales » dans lesquels les jeunes Frères préparent le diplôme requis. Comme l'enseignement tend à devenir une carrière plus qu'une vocation, les supérieurs travaillent à renforcer l'identité religieuse des Frères : noviciat plus long, grands exercices de St Ignace avant la profession perpétuelle...

Mais la grande nouveauté, c'est l'expansion internationale appelée un peu rapidement « mission ». Assez tôt la congrégation avait développé des œuvres au Royaume Uni, en Belgique, en Océanie, en Afrique du sud, mais sans esprit de système. A partir de 1884, le F. Théophile, supérieur général, organise une expansion en Europe (Espagne...), en Amérique du nord (Canada, U.S.A.) et du sud (Mexique, Colombie, Brésil), au Moyen-Orient (Constantinople, Syrie), en Chine... A mesure que la menace anti-congréganiste se précise, le nombre des frères qui partent augmente. En 1902 l'institut aura 1655 Frères à l'étranger, dont 686 Français, et 237 établissements. En France le nombre des Frères est alors un peu supérieur à 4000 répartis en près de 600 établissements de toutes tailles.

En 1901, la loi Waldeck-Rousseau qui a accordé le droit d'association à tous sauf aux associations religieuses, constitue une menace précise. Rien qu'en 1901-1902 220 Frères partent à l'étranger. Et lorsque le gouvernement Combes, en 1903, refuse par décret l'autorisation de toutes les congrégations enseignantes, les Frères Maristes disposent d'un réseau international capable d'absorber un exil massif. Les années 1903-1906 seront cependant assez confuses : les Frères sont divisés entre partisans de l'exil ou du maintien des écoles au prix d'une sécularisation formelle et qu'on espère brève. Evêques et notables catholiques veulent sacrifier les congrégations pour constituer un enseignement catholique diocésain. Les supérieurs considèrent que l'essentiel est de sauver la vie religieuse par l'exil.

Finalement, en 1906 la situation se stabilise. A peu près un millier de Frères restent dans les écoles en habit civil, toujours secrètement en lien avec la congrégation. Les Frères âgés occupent les anciennes maisons provinciales, empêchant leur vente par les liquidateurs. Malgré des poursuites acharnées l'administration n'a pu empêcher le maintien d'une vie religieuse semi-clandestine. Les évêques ont constitué des directions diocésaines de l'enseignement mais sans pouvoir dissoudre l'identité congréganiste des sécularisés. Ceux-ci sont d'ailleurs précieux comme cadres du nouvel enseignement catholique constitué massivement de laïcs plus ou moins expérimentés.

Mais cette sécularisation brutale des congrégations, qui sera suivie en 1905 de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pose la question d'une sécularisation autrement plus profonde et globale : celle des sociétés. En 1903 les Frères Maristes ont affronté ce problème de manière plus pratique que théorique : faut-il d'abord sauver les œuvres, c'est-à-dire agir en militant en sacrifiant les formes extérieures de la vie religieuse (l'habit...) ou faut-il considérer que la règle, l'habit, la communauté constituent l'essence même de la congrégation ? Si la première hypothèse n'a pas été écartée, elle est restée relativement en marge. Mais au cours du XX^e siècle la question se reposera en maints endroits.

UN DEMI-SIECLE D'EPREUVES ET D'EXPANSION (1903-1958)

Un mythe tenace règne chez les Frères Maristes : l'exil de 1903 aurait permis un développement mondial providentiel. Mais l'expansion internationale avait commencé bien avant et l'exil a contraint à beaucoup d'improvisations en certains pays pour employer des Frères peu préparés à une nouvelle culture et pas tous animés d'esprit missionnaire. D'ailleurs, l'idée de mission est quelque peu confondue avec une expansion de la culture et de

la chrétienté européenne, et même une stratégie de repli. Cependant, bien que non formulée, l'idée d'inculturation est largement pratiquée. On s'adapte !

On adapte en particulier le système pédagogique à des législations et traditions différentes. De ce fait, en dépit d'une refonte en 1920, le vieux Guide des écoles ne peut plus être qu'une référence assez vague. En bien des pays il a fallu répondre à une forte demande d'enseignement secondaire et l'institut multiplie les collèges et pensionnats au style plus ou moins inspiré du système jésuite. Cet abandon partiel de l'enseignement populaire suscite parfois inquiétudes et polémiques.

Toujours est-il que le défi de l'internationalisation est brillamment relevé : rapidement l'institut s'établit, ou renforce sa présence, aux Etats-Unis, Canada, Brésil, Argentine, Mexique, Australie, Nouvelle-Zélande...) sans négliger l'Europe (Espagne, Belgique, Italie, Royaume Uni, Irlande...). Mais c'est de moins en moins une croissance nourrie par des Français. Et les vieilles provinces de France, réduites à des Frères anciens et à des sécularisés, s'étiolent lentement.

Les tragédies du XX^e siècle marquent fortement l'institut. La première guerre mondiale impose le retour de nombreux Frères exilés. L'institut a 1037 mobilisés (708 Français et 205 Allemands) et 154 tués (101 Français et 48 Allemands). Beaucoup sont blessés ou traumatisés par l'expérience des combats. De plus, la guerre ruine ou paralyse certains secteurs et provinces : les Frères de Belgique et du nord de la France ont subi une dure occupation ; l'Empire ottoman ayant opté pour les Empires centraux, les Frères des provinces de Constantinople et de Syrie sont expulsés à la fin de 1914 ; les œuvres de Chine sont menacées par une mobilisation massive des Frères.

La fin de la guerre ne signifie pas toujours la paix, du fait de la montée des nationalismes et des totalitarismes. Dès 1914 le Mexique est secoué par une suite de révolutions et dictatures ; les Frères devront y vivre dans la précarité, et même souvent la clandestinité, jusque vers 1940. En Allemagne le régime nazi ruine les œuvres et impose l'exil à un grand nombre de Frères. En Espagne la guerre civile cause l'assassinat de plus de 170 frères ; et une cinquantaine sont tués dans les combats. En Chine, l'anarchie et l'invasion japonaise créent des difficultés et des dangers multiples. Revenus en Turquie kémaliste après la guerre, les Frères ne peuvent s'y maintenir et doivent porter leurs efforts vers la Grèce et l'Europe centrale. En Syrie-Liban il a fallu repartir pratiquement de zéro. La seconde guerre mondiale occasionne de nouvelles tragédies : mobilisation de plusieurs centaines de Frères, nombreux prisonniers de guerre, service du travail obligatoire... Les maisons sont souvent occupées par les troupes et soumises aux bombardements. L'insécurité est grande. Les communications sont difficiles et le ravitaillement acrobatique.

A priori on pourrait penser que ces tragédies affectent durablement la croissance de l'institut. Mais les statistiques disent le contraire : en 1903 il y avait 5197 Frères profès. Leur nombre s'est réduit à 4093 en 1907 mais il est de 4513 en 1920, de 6033 en 1932 et de 7157 en 1946. Quant au nombre des élèves, grâce à l'emploi de laïcs toujours plus nombreux, il passe de 87 000 en 1902 à 134 000 en 1932 et à 184 000 en 1946.

Trois facteurs expliquent ce succès un peu étonnant : d'abord de nombreuses zones de l'institut ont pu se développer sans secousses : c'est le cas du Canada, des Etats-Unis, de l'Australie, de l'Amérique du sud.... Ensuite, l'institut procède à un recrutement très international appuyé sur des maisons de formation basées en Europe (Italie, Espagne avant 1936), accueillant Allemands, Irlandais, Italiens, Français, Hongrois, Mexicains, Portugais... pour les répartir ensuite sur les divers continents et tout spécialement en Amérique latine. Mais le facteur le plus décisif, c'est la capacité des Frères vivant en pays troublés, aux

niveaux personnel comme collectif, de faire face à toutes sortes de situations tragiques, y compris en risquant leur vie, afin de sauvegarder ce qu'ils considèrent comme leur vocation ou leur mission. De ce fait l'institut fonctionne selon deux rythmes : développement dans les zones en paix ; résistance tenace ailleurs, en espérant que la Providence suscitera des temps meilleurs.

En 1946, l'institut a le sentiment qu'il est enfin sorti à son honneur de rudes épreuves, et que le temps de paix relative qui s'ouvre lui permettra de réparer les ruines et de se réorganiser. Mais ses supérieurs cherchent plutôt un retour à une tradition de séparation du monde alors que parmi les Frères la question d'un rapprochement entre la vie religieuse et un monde séculier mieux connu et apprécié, se fait plus vive et même souvent nécessaire pour la bonne marche des œuvres. La cohésion interne des années d'épreuves commence à se fragiliser.

D'UN CERTAIN TRIOMPHALISME A UNE CRISE D'IDENTITE (1946-1973)

Les années 1950 sont aussi le grand moment de relance de la mission, essentiellement en direction de l'Afrique sub-saharienne, souvent menée à bien par des Frères du Canada, des Etats-Unis, du Brésil. La demande éducative ne faiblit pas et en 1958 il y aura environ 250 000 élèves dans les établissements maristes. La formation est devenue plus longue : bien des Frères fréquentent les universités. La croissance des effectifs est si forte qu'entre 1959 et 1964 il faudra procéder à la division d'une quinzaine de provinces aux effectifs devenus trop nombreux.

La béatification de Marcellin Champagnat, le 29 mai 1955, vient en quelque sorte confirmer cette bonne santé globale et ouvrir de nouvelles perspectives. Sa célébration à Rome est l'occasion de poser les bases d'une Union Mondiale des anciens élèves maristes destinée à épauler l'action éducative. La construction à Rome d'une nouvelle maison-mère, où les supérieurs s'installeront en 1961, est le symbole de l'optimisme d'une congrégation qui pense avoir réussi son passage à la modernité sans y perdre son identité. Ce vaste édifice n'est pas seulement le siège de l'administration centrale mais comprend des foyers universitaires pour des Frères du monde entier.

Mais les raisons de s'inquiéter ne manquent pas : les Frères de Chine subissent l'assaut communiste : les Européens en sont expulsés tandis que de nombreux Frères chinois sont soumis à l'endoctrinement, à la prison ou s'exilent dans les pays limitrophes. La décolonisation en Afrique provoque de nouvelles tragédies, notamment dans l'ex-Congo belge. Dans l'ordre scolaire des enquêtes internes montrent que l'éducation donnée aux jeunes gens n'a pas toute l'efficacité qu'on pourrait attendre, spécialement dans le domaine religieux. Et le nombre de professeurs laïcs tend rapidement à égaler celui des frères, l'institut répugnant à limiter l'expansion de ses œuvres. Le recrutement des jeunes est toujours abondant, mais l'efficacité des juvénats devient faible, et la persévérance des frères –jeunes et moins jeunes– baisse notablement. En fait, le concept de vocation change : les milieux de chrétienté traditionnelle sont devenus plus rares ; et recruteurs et formateurs veulent accueillir des jeunes gens plus âgés et aux motivations plus personnelles.

Manifestement l'institut sent le besoin d'un changement mais sans bien savoir comment l'effectuer. Le Chapitre général de 1958 rompt prudemment avec une stratégie plutôt conservatrice, dominante dans les Chapitres précédents. Il élit une équipe dirigeante jeune et très internationale, délaisse des problèmes secondaires qui encombraient les débats, décide de réformer la règle, de modifier l'habit religieux (col romain au lieu du rabat...), de permettre aux Frères une vie spirituelle plus personnelle. Mais cette stratégie réformatrice prudente sera

très vite dépassée par les effets du Concile Vatican II annoncé par Jean XXIII en 1959 et qui se déroule en 1962-65. Transformant radicalement le regard de l'Eglise sur elle-même et sur son rapport au monde, il provoque un choc allant bien au-delà d'un simple *aggiornamento* et son application ouvrira à des changements, voire des dérapages, considérables.

Comme tous les autres ordres religieux, les Frères Maristes sont invités à repenser leur identité à la lumière de l'esprit du concile. Un Chapitre général (1967-68) réuni à cet effet sera l'occasion de débats sévères. Par exemple, une minorité décidée y militera en faveur de l'introduction du sacerdoce. Et, même si des constitutions provisoires sont élaborées, après deux longues sessions dominera un sentiment de confusion car, pour la première fois, s'expriment au grand jour des problèmes anciens que les urgences et le poids de la tradition avaient partiellement occultés. Le concile ayant en quelque sorte entériné la fin d'une chrétienté défiant envers le monde moderne et fortement hiérarchisée, les Frères Maristes qui avaient assez bien trouvé leur place, en quelque sorte comme intermédiaires entre laïc et clergé tout en menant un genre de vie semi-monastique, doivent s'interroger à nouveaux frais sur leurs finalités et leur genre de vie.

Pour beaucoup, une vie répartie en deux pôles assez distincts (vie monastique et enseignement) est une tension salutaire inhérente à leur vocation, mais d'autres y voient une contradiction trop difficile à vivre et d'une pertinence discutable. Ce n'est pas un simple débat entre conservateurs et progressistes mais entre deux sensibilités : les uns voulant préserver le noyau dur d'une tradition d'essence charismatique, quitte à en sacrifier bien des aspects secondaires ; les autres, préoccupés d'une adaptation plus radicale de la vie et des œuvres aux besoins du monde présent. Encore aggravé par l'agitation libertaire des années 1968, ce débat, souvent plus ressenti et vécu pratiquement que nettement conceptualisé, provoque une crise d'identité profonde. Beaucoup de frères se retirent et le nombre des entrées se réduit. A la fin de 1965 il y avait 9752 Frères, mais 2000 de moins à la fin de 1973. Il ne s'agit plus de procéder à un « *aggiornamento* » mais de repenser les fondements mêmes de la congrégation. Le mot « refondation » commence à être évoqué.

LE TEMPS DE DECONSTRUCTION-RECONSTRUCTION (1968-1985)

Vers 1970 il faut donc se rendre à l'évidence : il y a une crise catholique globale à laquelle les Frères Maristes n'échappent pas. Commence à se dessiner une nouvelle carte mondiale de la congrégation avec un nord en crise profonde et un sud dynamique ou moins touché. D'ailleurs, dans l'ambiance occidentale les congrégations enseignantes ne constituent plus, pour une grande partie du clergé et tout un milieu marquée par l'Action Catholique, qu'un type de militance dépassé. Et, même si les congrégations enseignantes, soutenues d'ailleurs par une partie non négligeable des sociétés, maintiennent leurs dispositifs éducatifs, leur unité est fragilisée. A l'intérieur des congrégations –et parmi elles les Frères Maristes- d'aucuns s'interrogent : à quoi bon s'engager dans une vie religieuse si c'est finalement pour se consacrer à ce que des laïcs font aussi bien et souvent mieux ?

Ensuite, il y a la relation au sacerdoce, particulièrement problématique hors d'Europe : puisque les Frères tiennent des collèges qui manquent d'aumônier ou dont les aumôniers comprennent mal la tâche éducative, pourquoi ne pas admettre des frères-prêtres ? Ce serait en outre un moyen de sortir d'un ghetto sociologique où les Frères –contrairement aux religieuses – se trouvent enfermés, étant considérés comme des prêtres incomplets. Il y a donc tentation de sortir d'une vocation qui peut paraître un entre-deux entre laïc et sacerdoce fort peu crédible. Et en conséquence, ne vaut-il pas mieux se consacrer à des tâches plus explicitement apostoliques que l'école, telles que catéchèse ou action sociale ? C'est entre

1967 et 1985 que les Chapitres généraux de la congrégation (1967-68, 1976, 1985) vont chercher des solutions dans une ambiance assez tendue.

De tous ces débats ressortent des orientations nouvelles : quant à l'école, il n'est pas question de contester absolument cette forme de mission, même si d'autres activités sont reconnues légitimes. En somme, l'institut élargit ses perspectives, de l'école à l'éducation en général. Mais ce changement de fond rejaillit sur la communauté, qui n'est plus nécessairement lieu de l'action apostolique, mais de rassemblement de Frères participant à des œuvres diverses. La cohésion risque d'en souffrir. Et, si ce n'est plus l'école qui rassemble la communauté, quel sera le lien unificateur ? A cette question redoutable les Chapitres répondent : la spiritualité, c'est-à-dire cette façon mariste de vivre en chrétien comme les serviteurs de la mission évangélisatrice auprès des enfants et des jeunes. Mais encore faut-il définir exactement une notion qui, jusqu'alors, avait été peu conceptualisée. Finalement les nouvelles constitutions de 1986 dresseront le profil d'un corps à l'esprit très différent de celui d'avant, dessinant trois axes majeurs :

1/ Les Frères Maristes (actuellement un peu plus de 3000) ne sont pas des moines mais des laïcs. C'est pourquoi, après de longs débats ils ont rejeté le sacerdoce. Mais ils reconnaissent comme membres effectifs ou potentiels de « La Famille Mariste » plusieurs dizaines de milliers de laïcs, et parfois des clercs, qui participent, selon divers degrés, à leur identité⁶.

2/ Le cœur de l'identité mariste n'est plus une règle normative mais la spiritualité mariste apostolique demandant à ses adeptes une vie contemplative personnelle ; une vie communautaire comme lieu de partage spirituel et de vie concrète ; une vie apostolique dans des structures éducatives diverses.

3/ La mission n'a plus pour but l'extension d'une chrétienté à des peuples non chrétiens, mais, dans un monde sécularisé, une évangélisation de peuples et de milieux divers, avec le souci de s'y inculturer.

Il va sans dire que cette mutation constitue un choc autant culturel que spirituel. En quelque sorte « on a changé la religion ». Ce qui est désormais offert aux aspirants maristes, Frères, laïcs ou même clercs, ce n'est plus une entrée au couvent mais l'acceptation d'un projet à construire, plus exaltant qu'auparavant mais aussi plus exigeant. Et il n'est pas facile de trouver des aspirants pour tenter pleinement l'aventure, ni de créer un cadre institutionnel pour une entité comprenant des genres de vie et des degrés d'engagement différents.

VERS DES TEMPS NOUVEAUX (1986-2016)

Il vaut la peine de se demander si la crise catholique post-conciliaire ne s'est pas déroulée selon un tempo spécifique, en avance sur celui de bien des courants de pensée, religions et institutions qui peinent encore aujourd'hui à reconnaître qu'ils sont entrés en crise structurelle. Evidemment les Maristes ont vécu leur crise selon le rythme de l'Eglise. Et si, dans les années 1967-1985, la déconstruction de leur identité traditionnelle a paru dominante, ensuite c'est la reconstruction qui, lentement, prend le dessus.

Les changements d'ordre qualitatif sont impressionnants. Désormais, il est clair que la spiritualité mariste est laïque. Jusqu'en 1967 le style de gouvernement était très centralisé et

⁶ En France ce partenariat frères-laïcat se manifeste dans la tutelle mariste des établissements. Plus aucun frère n'y exerce, mais ces établissements reconnaissent que l'identité mariste fait partie de leur patrimoine. Et ils fonctionnent en un réseau structuré.

hiérarchique, même si l'internationalisation et la règle de 1903⁷ avaient contraint à un réel fédéralisme. Désormais l'autorité se manifeste comme un « leadership » à base de discernement, d'animation et de dialogue organisés en un réseau établi à divers niveaux : local, régional, continental, mondial. Entre les Chapitres généraux, solennels et un peu formels, sont désormais intercalées des Conférences générales, des rencontres continentales... plus souples. La vieille division entre décideurs et exécutants est largement atténuée. Le mot « leadership » se substitue à « autorité » : tout un symbole.

Jusque vers 1990 les Frères Maristes étaient un groupe d'homme aux contours précis : une congrégation. Leur statut baignait néanmoins dans un grand flou ecclésiologique : ils n'étaient ni laïcs, ni clercs, ni moines et un peu de tout cela à la fois. Si la notion de congrégation laïque, liée à une forme historique de militance demeure, celle-ci n'est plus exclusive ni même première : désormais la « Famille mariste » est une communion dans l'esprit du concile Vatican II, englobant des genres de vie différents. Il est vrai que les liens entre un groupe de Frères, très ancien et très organisé, et des groupes laïcs faiblement structurés ne sont pas simples à clarifier au plan institutionnel. Cependant, bien qu'un peu nébuleuse encore, cette « Famille mariste » se reconnaît unie dans la tradition spirituelle de Marcellin Champagnat et de ses premiers compagnons, qu'un document intitulé « L'eau du rocher » (2007) - une allusion à la fondation de L'Hermitage - a récemment formalisé. Et, comme l'a dit le titre du manifeste des laïcs maristes en 2009 : tous les Maristes sont « autour de la même table ».

La polémique autour de l'utilité apostolique de l'école est dépassée car la crise des systèmes éducatifs étatiques a redonné de la crédibilité à une école aux finalités éducatives cohérentes. D'autre part, sur le plan interne, la diversité des œuvres scolaires et non scolaires s'est imposée comme un fait irréversible et indispensable, dans des sociétés fragmentées et aux besoins multiples. Cependant, même si la mission se refuse désormais à s'identifier à un modèle culturel dominant et met en avant un esprit de service et une volonté d'inculturation, elle n'en demeure pas moins risquée. Ainsi, en 1994 et 1996 onze Frères ont été assassinés au Rwanda, au Congo, en Algérie et les Frères du Liberia ont dû se retirer à cause de la guerre. Dans les pays théoriquement en paix, la mission est davantage menacée d'étouffement de multiples façons : par une législation hostile, par le harcèlement médiatique, par l'hostilité systématique de certains milieux, par la neutralisation des consciences...

L'image qui me vient à l'esprit pour décrire la situation actuelle des Maristes, c'est celle de l'Exode. Les Frères Maristes, communauté bicentenaire, connaissent une véritable migration spirituelle, culturelle et institutionnelle. Néanmoins, dans une large mesure ils retrouvent des caractères de leurs origines, quand ils faisaient partie d'une Société de Marie englobante ; quand le mot « frère » n'avait pas encore pris un sens canonique précis ; quand leur objectif était d'instaurer avec les sociétés un juste équilibre entre distance et connivence. Exode donc, mais on peut risquer aussi le mot « métamorphose ». Une métamorphose qui ne serait pas la première : au cours de leur histoire les Frères Maristes en ont connu une autour des années 1850 et une seconde au début du XX^e siècle. Il faut néanmoins convenir que celle de la jointure des XX^e et XXI^e siècles est d'importance exceptionnelle, justifiant peut-être l'emploi du mot « refondation ».

⁷ Création de provinces autonomes imposée par Rome.

Pour citer cet article

Référence électronique

André Lanfrey, « Bicentenaire des frères maristes (1817-2017) : fondation et métamorphoses d'une congrégation enseignante », *Educatio* [En ligne], 6 | 2017. URL : <http://revue-educatio.eu>

Droits d'auteurs

Tous droits réservés